

Certifiés conformes

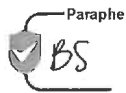
Bilan Actif

Signé par :
 **BUISSON Sébastien**
214088BF13A0474...
requiemment ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	28 500	28 500		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	5 758	4 050	1 708	2 369
	Autres immobilisations corporelles	114 322	84 496	29 826	18 579
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 800		1 800	1 800
	Total de l'actif immobilisé (III)	150 395	117 046	33 349	22 763
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	670 630	118 292	552 337	539 884
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	202 047		202 047	134 568
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	60 070		60 070	59 337
	Charges constatées d'avance	8 160		8 160	20 407
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	200 000		200 000	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	471 256		471 256	425 402
	Total de l'actif circulant (IV)	1 612 162	118 292	1 493 870	1 179 598
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 762 557	235 339	1 527 218	1 202 361
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) dont créances à moins d'un an					
Mission de Présentation des Comptes				249 335	194 295

SARL 4M

Page : 4



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital(dont versé 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserv e légale	5 000	5 000
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	720 753	718 657
	Report à nouv eau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	182 167	2 096
	Subv entions d'inv estissement		
	Provis ions réglementées		
	Total des capitaux propres	957 919	775 753
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provis ions pour risques		
	Provis ions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	46 128	34 428
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 013	159 670
	Dettes fiscales et sociales	109 098	36 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	95 636	4 025
TOTAL PASSIF	Produits constatés d'avance	196 424	191 825
	Total des dettes (1)	569 299	426 609
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 527 218	1 202 361
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	523 171	392 181
	(2) Dont emprunts participatifs		

Mission de Présentation des Comptes



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 527 218 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un événement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant.



Règles et Méthodes Comptables

- Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les actifs immobilisés (notamment incorporels et financiers) font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.



Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL 4M

Page : 10

Paraphe
BS

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 500					28 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 500					28 500
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 758					5 758
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	84 856		19 917		7 159	97 614
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 708					16 708
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		107 322		19 917		7 159	120 080
FINANCIERES	Participations	15					15
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 800					1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 815					1 815
TOTAL		137 637		19 917		7 159	150 395

mission de réalisation des comptes



Amortissements

			Durée ou taux	Mode d'ants	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06								
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles	1	L		28 500			28 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				28 500			28 500
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriel	5	L		3 388	662		4 050
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport	5	L		76 989	5 919	7 159	75 748
	Matériel de bureau, mobilier	3	L		5 997	2 751		8 748
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				86 374	9 331	7 159	88 546	
TOTAL					114 874	9 331	7 159	117 046

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SARL 4M

Page : 12

Paraphe
BS

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours		118 292			118 292
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		118 292			118 292
TOTAL GENERAL			118 292			118 292
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			118 292			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

SARL 4M

Page : 13



Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises	118 292		Valeur vénale et fréquence de rotation
TOTAL DES DEPRECIATIONS	118 292		

SARL 4M

Page : 14



Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 800		1 800
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	202 047	202 047	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 188	29 188	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	20 941		20 941
	Débiteurs divers	9 941	9 941	
	Charges constatées d'avance	8 160	8 160	
TOTAL DES CREANCES		272 076	249 335	22 741
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	122 013	122 013		
	Personnel et comptes rattachés	9 013	9 013		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 769	13 769		
	Impôts sur les bénéfices	54 780	54 780		
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 462	30 462		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 074	1 074		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	46 128			46 128
	Autres dettes	95 636	95 636		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	196 424	196 424		
TOTAL DES DETTES		569 299	523 171		46 128
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		46 128			

SARL 4M

Paraphe
BS

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		1 156
Autres créances		1 156
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 156	

SARL 4M

Page : 16

Paraphe
BS

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		140 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 672
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARV.	34 672	
Dettes fiscales et sociales		10 785
PERSONNEL-DETTES PROV. CP	8 113	
ORG.SOC.-CH.A PAYER-PR.A REC.	1 719	
ETAT CHARGES A PAYER	953	
Autres dettes		94 968
CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	91 644	
DIVERS-CH.A PAYER-PR.A RECEV	3 324	

SARL 4M

Page : 17

Paraphe
BS

Charges et Produits constatés d'avance

31/12/2025	Charges	Produits
------------	---------	----------

Charges et Produits d'EXPLOITATION	8 160	196 424
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	8 160	196 424

Paraphe
BS

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	500,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	500,0000	50 000,00

4M
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : LE PASTRE
47340 HAUTEFAGE LA TOUR
803 357 391 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
DU 22 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 182 166,54 euros de la manière suivante :

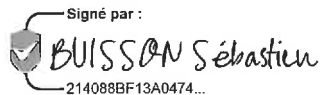
Bénéfice de l'exercice	182 166,54 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
qui s'élève ainsi après affectation à 902 919,22 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 Septembre 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

214088BF13A0474...